

## DELIBERATION

### **OBJET : ELECTION DU VICE-PRESIDENT DÉLÉGUÉ**

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 modifié par le décret n° 2000-6 du 4 janvier 2000 relatif aux Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale, article 19,

**OUI** l'exposé de Madame la Présidente, rapporteur,

**SUR PROPOSITION** de Madame Stéphanie VON EUW la Présidente,

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE :**

**DESIGNE** Madame Céline ALVES-PINTO, Vice-Présidente déléguée du C.C.A.S.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du C.C.A.S

Stéphanie VON EUW

Présidente du CCAS



Fait à Pontoise, le 27 AVR 2026

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission

En Préfecture le

De la publication le

